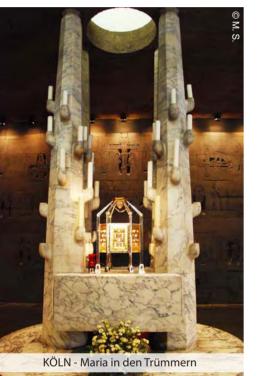
Sacrements et art sacré

Bernard XIBAUT



Quelle est la place des sacrements en art sacré ? Elle semble évidente pour certains d'entre eux, et bien moins pour d'autres.

Le sacrement qui fait l'objet de la plus grande attention est sans conteste celui de l'eucharistie. La plupart de nos églises ont d'ailleurs été construites prioritairement pour sa célébration et on éprouve l'impression, lorsqu'on y entre, que l'autel focalise toute l'attention. Cette disposition pose aujourd'hui problème, alors que l'eucharistie ne peut plus être célébrée chaque dimanche dans de nombreuses églises rurales et que se pose la question de les habiter « autrement » : célébrations de la Parole, offices de vêpres ou de vigiles, dévotions diverses... qui n'ont pas besoin - pratiquement parlant - de l'autel.

Un deuxième sacrement est traditionnellement soigné en art sacré : il s'agit du baptême. Rappelons-nous que ce sacrement a bénéficié, dans les premiers temps du christianisme, d'un local spécifique – le baptistère – accolé à l'église et même, en certains lieux, distingué d'elle. La période de la chrétienté, marquée par la pratique exclusive du baptême des petits enfants, a rapatrié le baptistère dans les églises, le plaçant néanmoins symboliquement près de la porte d'entrée. Depuis les lendemains du Concile, cette position n'est plus affectionnée, les célébrants du baptême jugeant le lieu mal éclairé et trop exigu pour une assemblée plus nombreuse qu'au temps où le sacrement était administré dans les jours suivant la naissance. Du coup, on a abandonné les baptistères en pierre pour des chaudrons en cuivre, présentant l'avantage de la mobilité. Plus récemment, on a cherché à réhabiliter les anciens baptistères en les déplaçant vers le sanctuaire. Relevons que le positionnement au fond des chœurs, rendu disponible par l'avancée de l'autel, n'est pas idéal d'un point de vue symbolique : c'est le baptême qui conduit à l'eucharistie, et non l'inverse. Plus heureuses sont les solutions dans lesquelles les baptistères se trouvent disposés à la croisée du transept, en proximité de l'ambon.

Un troisième sacrement – celui de la réconciliation – avait autrefois une présence écrasante dans les églises, à travers les nombreux confessionnaux disposés de part et d'autre de la nef. Beaucoup d'entre eux ont été démontés. Même si les fidèles ne souhaitent plus les utiliser, y compris pour le moment précis de l'absolution sacramentelle, la question se pose de ce que donne à penser l'absence de tout lieu et de tout signe de ce sacrement dans une église. Le confessionnal, même inutilisé, évoque en effet l'appel à se laisser réconcilier par Dieu.

Le mariage est souvent rappelé par les deux fauteuils avec prie-Dieu assortis, rangés de côté en dehors du moment où les époux les utilisent...

Les autres sacrements sont bien discrets dans nos églises. L'installation d'une armoire murale bien visible pour conserver les saintes huiles aurait pourtant l'avantage d'évoquer simultanément la confirmation, l'onction des malades et le sacrement de l'ordre!

7